

Avis de travaux

Avenue Christophe-Colomb

Début prévu : semaine du 15 mai

Durée approximative : 2 ans

**Passage sous la rue des
Carrières**

Réfection et réaménagement des
structures du passage inférieur
Christophe-Colomb/Des Carrières

**Circulation et
stationnement**

- Fermeture complète de l'avenue Christophe-Colomb en direction nord entre la rue Saint-Grégoire et le boulevard Rosemont;
- Maintien d'une voie de circulation sur l'avenue Christophe-Colomb en direction sud entre le boulevard Rosemont et la rue Saint-Grégoire;
- Fermeture complète de la rue des Carrières au-dessus de l'avenue Christophe-Colomb;
- Maintien de l'accès à l'écocentre en tout temps, via la rue des Carrières, à l'est de l'avenue Christophe-Colomb (voir chemin de détour au verso);
- Horaire de l'écocentre sujet à changement. Veuillez vérifier les heures d'ouverture avant de vous y rendre;
- Places de stationnement temporairement utilisées pour le matériel et assurer un périmètre de sécurité près du chantier. Vérifiez la signalisation du secteur car elle peut être modifiée au besoin.

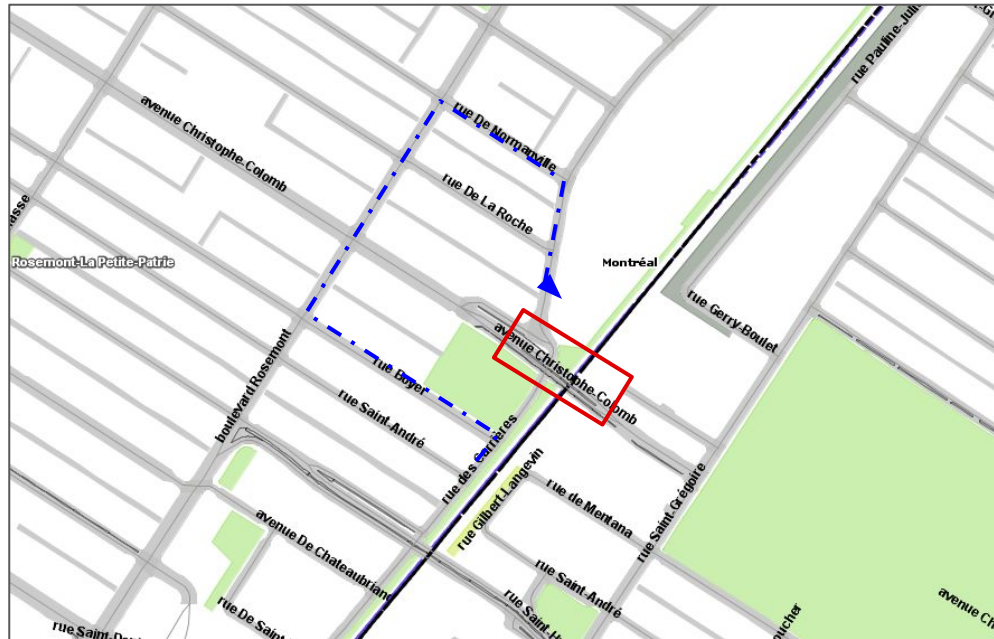
**Mobilité et
déplacements actifs**

(piétons, cyclistes, transport
collectifs, BIXI, etc)

- Aménagements prévus pour la circulation piétonne assurant l'accès aux résidences, commerces et autres bâtiments en tout temps;
- Maintien du lien cyclable et piéton sur l'avenue Christophe-Colomb et sur la rue des Carrières;
- Si vous avez des enjeux de mobilité, prévoyez déménager, faire des travaux sur votre terrain, ou pour toute autre situation pour laquelle il serait pertinent d'informer le responsable du chantier, composez le 311 pour parler à un agent.

**Déchets, matières
recyclables et
compostables**

- Secteur entravé : placez vos poubelles et bacs, bien identifiés avec votre adresse à l'emplacement habituel. Les contenants qui ne sont pas accessibles aux éboueurs seront déplacés par l'entrepreneur.



Le chantier : horaire et travaux

- Horaires des travailleurs : Du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h.
Occasionnellement, les samedis et dimanches.
- L'utilisation d'outils et/ou d'autres équipements de chantier nécessaires à l'exécution des travaux peuvent causer de la poussière, du bruit et des vibrations malgré toutes les mesures de limitation planifiées par l'équipe d'experts qui s'assure de minimiser les aspects dérangeants des travaux;
- Si la partie d'un terrain privé est touchée, elle sera remise tel qu'elle était avant les travaux.

Information :

 514 872-3777

 montreal.ca

✉ info-travaux@montreal.ca